

26^{ème} tournoi rapide de Clermont-Ferrand Échecs

Saison 2019-2020

Règlement intérieur

Article 1 : l'Open

CLERMONT-FERRAND ÉCHECS organise son 26^{ème} tournoi rapide d'échecs le dimanche 1^{er} décembre 2019, Centre Alexis PIRON, rue Chevreul CLERMONT-FERRAND. Ce tournoi est homologué par la Fédération internationale des échecs. Il est ouvert aux titulaires d'une licence A ou B. La licence peut être prise sur place.

Article 2 : inscriptions

Les inscriptions sur place sont ouvertes le dimanche 1^{er} décembre à partir de 9h00 et sont closes à 9h30.

Compte tenu des places limitées, les pré-inscriptions sont souhaitées auprès de Richard FITY, 77 rue des Chambrettes 63000 CLERMONT-FERRAND, 04 73 92 06 79, richard.fity@orange.fr

La première ronde sera lancée à 10h00 précises.

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription. Ces droits sont fixés à 13 € pour les adultes et à 6.50 € pour les jeunes (jusqu'à Junior) jusqu'au 30 novembre et 14 € et 7 € le jour du tournoi.

Article 3 : les règles

Les règles du jeu rapide énoncées dans l'article A4 s'appliquent tout au long du tournoi. Le tournoi se joue au système suisse intégral conformément aux règles de la FIDE, fondé sur le dernier Élo rapide publié. Pour les joueurs n'ayant pas de Élo publié, les organisateurs lui attribuent un Élo estimé.

Le tournoi comporte 7 rondes jouées à une cadence de 15 mn + 3 s/c. Les appariements sont réalisés à l'aide de la dernière version publiée du logiciel PAPI et de la base des joueurs la plus récente. Ils sont affichés avant chaque ronde, les classements après la ronde.

Les joueurs sont classés selon le nombre de points obtenus : 1 point pour une partie gagnée, ½ point pour une nulle et 0 point pour une partie perdue. Les joueurs ayant le même total de points sont départagés par PAPI selon, dans l'ordre :

- le Buchholz tronqué,
- le Buchholz,
- la Performance.

Les résultats sont pris en compte pour le classement rapide FIDÉ (ou le Elo rapide national).

Article 4 : les prix

90 % des droits d'inscription seront reversés sous forme de prix non cumulables. La liste des prix sera affichée en début d'après-midi. Tous les prix seront répartis selon la place indiquée dans la « grille américaine ».

Article 5 : les horaires

Matin		Après-midi	
Ronde 1	10h00	Ronde 4	13h30
Ronde 2	10h55	Ronde 5	14h25
Ronde 3	11h50	Ronde 6	15h20
		Ronde 7	16h15

Cérémonie de remise des prix à 17h30.

Article 6 : la salle de jeu

La salle de jeu est constituée de l'aire de jeu, de la buvette et des toilettes ainsi que de la zone « fumeurs » à l'extérieur.

Les téléphones ou appareils électroniques doivent être éteints dans la salle de jeu (joueurs et spectateurs ou accompagnateurs). La découverte d'un tel appareil non éteint fera perdre la partie au joueur incriminé, l'adversaire étant déclaré vainqueur.

Un silence absolu doit être observé par tous dans l'aire de jeu pendant les rondes, tant qu'il reste des joueurs n'ayant pas fini leur partie. Ces joueurs ne doivent pas être perturbés (flash...)

Article 6 : l'arbitre

A la fin de la partie, le vainqueur, ou le joueur ayant les Blancs en cas de partie nulle, doit sans délai donner le résultat à l'arbitre ou à son assistant, en précisant le numéro de sa table. Les parties dont le résultat manque pourront être comptées 0 pour chacun des deux joueurs. Face à une décision de l'arbitre, un joueur ne peut qu'obtempérer. Il peut, s'il le souhaite, exprimer son désaccord. Ce n'est qu'à l'issue de la partie qu'il pourra rédiger une plainte que l'arbitre transmettra à la Fédération française des échecs.

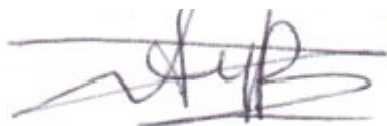
Si un joueur arrive devant l'échiquier après le début de la partie, il est déclaré forfait et perd la partie.

L'arbitre principal est Claude DOUCET (Arbitre Fédéral Open 2). Il est assisté de Pierre-Yves DARBON, Richard FITY et Guillaume PAUGAM (Arbitres fédéraux de club).

Article 7 : acceptation du règlement

Tous les joueurs s'engagent, du simple fait de leur participation, à respecter le présent règlement et la Charte du Joueur d'Échecs.

L'Organisateur



Richard FITY

L'arbitre principal



Claude DOUCET